



MÉGISSERIE PAYSANNE

PEAUX DES HAUTES VALLÉES

NEWSLETTER JANVIER 2026 #6

LA MEGISSERIE PAYSANNE REVIENT DONNER DES NOUVELLES !

Ces derniers mois n'ont pas manqué d'avancées et nous vous présentons toutes nos excuses pour ce silence. Le conseil d'administration s'est réuni régulièrement pour travailler au mieux sur chaque pan du projet, malgré la vie chargée de chacun de ses membres. De beaux progrès ont été réalisés et ils sont présentés dans cette newsletter.

LA SCIC ET SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

En avril 2025, la Mégisserie paysanne – Peaux des Hautes Vallées, jusque-là association, s'est transformée en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) lors de son Assemblée Générale Extraordinaire ! Elle a pu présenter les actions réalisées au cours de cette première année d'existence et les projets à venir. Le procès-verbal de l'AGE est joint à ce mail pour plus d'informations sur les différentes activités. Nous tenons à remercier, même tardivement, toutes les personnes présentes ce mercredi 16 avril : cette soirée montre l'importance de continuer la démarche de valorisation portée par la Mégisserie, engagée et collective. Le Dauphiné a couvert l'événement et un article est paru à date du 18 avril 2025 si vous êtes curieux.



*Le conseil
d'administration*

Jean-François BAUDIN
administrateur du réseau des AMAP de Provence

Odile BONNAFOUX
artisane maroquinière

Manon CAIRE
porteuse de projet agricole

Benjamin COMBAL
éleveur

Cindy DEGLETAGNE
éleveuse et trésorière de la SCIC

Véronique DUBOURG
éleveuse retraitée et présidente de la SCIC

Jade HUOT-SOUDAIN
vice-présidente de la SCIC

Thibaut LINARES
éleveur et maraîcher

Bénédicte PEYROT
présidente de la SCIC Abattoir des Hautes Vallées

Anna REINAUDO
artisane maroquinière

Nadège ROCHE
éleveuse

Audrey ROUX
éleveuse

Guilhermine TROUILLOU DU VILLARD
porteuse de projet agricole



DES PEAUX PRÉSENTÉES

Lors de l'AGE, vous avez pu voir et toucher plusieurs peaux. Il s'agissait de quelques exemples réalisés jusque là et qui permettaient d'illustrer concrètement différentes pratiques.

- La peau lainée : c'est une peau de belle Brigasque à la longue laine qui a été tannée avec un produit synthétique (biocomposés sulfonés) ne contenant aucun métal. La peau est blanche et la laine demande un soin attentif afin de ne pas feutrer.



- **Les cuirs rouges** : ce sont des cuirs de veau tannés au chrome. On remarque la souplesse et l'intensité de la couleur. La Mégisserie ne tannerà pas au chrome mais a pour objectif de tanner des peaux de bovin à termes, lorsque la production de peaux de petits ruminants sera maîtrisée.
- **Les cuirs d'ovin bruns** : ces cuirs sont tannés avec des tannins de mimosa uniquement. Sur ces cuirs, on remarque le « plein » en main dû aux tannins végétaux. Certains d'entre eux ont été foulonnés à sec, c'est-à-dire qu'ils ont tourné dans un gros tonneau pour les assouplir. Ils sont bien plus souples.
- **Les parchemins** (en rouleau sur la photo) : ce sont des peaux d'agneaux qui ne sont pas tannées. La peau a été lavée et épilée avant d'être étendue sur un cadre pour la sécher et ainsi la préserver. On voit légèrement la transparence de ces peaux.

UNE COLLABORATION AVEC LA TANNERIE DUMAS

La tannerie Dumas, située à Annonay, est l'une des dernières tanneries indépendantes et réalisant des prestations pour les éleveurs. Nous l'avons visité en 2024 et c'est tout naturellement que nous avons conclu un accord avec M. Frédéric Dumas. De nombreuses peaux ont été envoyées chez lui afin de produire de la peau lainée, du parchemin et du cuir selon les formules que la Mégisserie voudrait appliquer. Cette collaboration permettait à la Mégisserie de tester sa future production tout en formant certains futurs tâcherons et tâcheronnes au travail de tannerie.



La coudreuse où baignent les peaux d'ovins qui deviendront des fourrures

Nous avons été reçus en novembre pour la première passe, où nous avons produit du parchemin. Jade et Manon ont eu la chance d'être accompagnées par M. Dumas, spécialiste du parchemin depuis plusieurs générations. Elles ont pu accomplir chaque étape elles-mêmes :

- La pré-trempe et la trempe, consistant à retrouver un aspect de peau fraîche tout en lavant la peau du sel et des saletés.
- Le pelain (ou épilage-pelage) où le poil est retiré chimiquement.
- L'écharnage où les tissus sous-cutanés (graisses et chair) sont retirés mécaniquement.
- Le déchaulage et le blanchissement, permettant d'enlever la chaux utilisée en pelain et donnant une couleur blanche aux peaux.
- Le cadrage qui permet d'étirer les peaux, ce qui les fige dans cet état parcheminé qui n'est pas tanné.
- Le décadrage et l'échantillonnage pour obtenir des parchemins finis, de forme régulière.

Dans le même temps, une passe de peaux lainées a été lancée. Elles sont désormais tannées au mimosa mais ne seront finies qu'après le séchage et le cardage des peaux.



La collaboration se poursuivra l'année prochaine. De nouvelles passes de peaux lainées et de cuir sont prévues accompagnées de Patrick Nachury, ayant 40 ans de carrière en tannerie derrière lui.

Cette première vague de production sera un test pour évaluer nos produits finis. Une fois le travail chez M. Dumas achevé, nous aurons besoin de vos appréciations et inviterons les artisans et artisanas intéressé.es par le projet à toucher les cuirs, les parchemins et les peaux lainées pour nous guider au mieux. Cette réunion aura sans doute lieu lors du deuxième semestre de 2026.

LA FORMATION



Plusieurs membres du conseil d'administration vont bénéficier d'une formation de deux semaines au Centre Technique du Cuir (CTC) à Lyon afin de comprendre les étapes de la production. Théorique et pratique, elle permettra de prendre conscience des objectifs du process, des produits chimiques utilisés et des gestes indispensables. Cette formation est une première approche, qui se combine aux semaines de travail prévues avec la tannerie Dumas.

LES EXPERIMENTATIONS AVEC DES TANNINS VEGETAUX

La Mégisserie paysanne a été sélectionnée lors d'un appel à projet pour sa volonté d'expérimenter plusieurs tannins végétaux et notamment des tannins locaux, produits en France. Les matières tannantes utilisées aujourd'hui sont des tannins végétaux (polyphénols) concentrés et "activés" qu'on appelle des **extraits tannants**. Elles viennent de fournisseurs français ou sud-africains, qui cultivent à l'international. La Mégisserie paysanne voudrait utiliser des ressources françaises dans l'optique de faire avec l'existant et le local.



Extrait tannant de mimosa

Acacia dealbata Mirandole



Nous avons collaboré avec un mimosiste de Tanneron sur la côte d'Azur afin de faire tester l'écorce du mimosa (*Acacia dealbata "Mirandole"*). L'ITECH, l'école du cuir basée à Lyon, a réalisé ses essais. L'écorce possède peu de tanins par rapport à la variété de référence utilisée (*Acacia mearnsii*) et ces tanins doivent toujours être extraits à chaud. Ils ne sont donc pas adaptés pour ce que nous comptons faire dans un premier temps. Nous ne nous sommes pas découragés et avons fait la même recherche avec de la sciure de châtaignier venant d'Ardèche. L'ITECH nous fournira des résultats sous peu, tout en nous ayant annoncé que l'extraction n'était pas possible à froid.

Ces résultats ne seront pas utilisés au lancement de la production car nous prendrons le temps de maîtriser les extraits végétaux utilisés habituellement mais nous les gardons précieusement afin d'envisager une autonomie pour certaines productions de cuir.

LES PERSPECTIVES 2026

La nouvelle année commence et avec elle de nombreux chantiers ! Le SMIAGD (Syndicat Mixte Intercantonal de l'Abattoir Guil et Durance) a changé ses statuts. Il a intégré la Mégisserie Paysanne. Il a acquis le terrain sur lequel sera construit le bâtiment. La communauté de communes du Guillestrois Queyras est en charge de la réalisation et a lancé l'appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre. Nous avons été contactés par des architectes intéressés par le projet, désireux de connaître son origine et ses objectifs. Le bâtiment sera situé à **Guillestre dans la ZAE du Villard**. La SCIC sera locataire du SMIAGD, nous espérons fin 2026. En attendant, nous avons récupéré plusieurs machines pour la production à venir : des foulons d'essai, de petite production et de teinture.

Les essais chez Dumas permettront de tester nos formules et les tanins végétaux. On pourra alors présenter nos produits aux artisan.es. Ainsi, l'année sera riche en projets formateurs, autant avec Dumas qu'avec le CTC en passant par le lien aux artisans.

PLUS D'INFOS

Pour nous contacter, vous pouvez vous adresser aux administrateurs et notamment à la présidente Véronique DUBOURG ou envoyer un mail à megisserie.paysanne@yahoo.com

Pour celles et ceux qui le souhaitent, vous trouverez en pièce jointe un bulletin de souscription de parts sociales au capital de la SCIC Mégisserie Paysanne - Peaux des Hautes Vallées.

Merci de votre soutien !

